

HSBC ASSET MANAGEMENT LANCE UN FONDS DÉDIÉ AUX HEDGE FUNDS POUR AIDER LES INVESTISSEURS À FAIRE FACE À LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS

31 mars 2025 - HSBC Asset Management (HSBC AM) annonce le lancement du HSBC GH Luxembourg Fund, une stratégie hedge funds à destination des investisseurs professionnels européens cherchant à tirer parti des opportunités créées par l'instabilité des marchés mondiaux.

Le HSBC GH Luxembourg Fund, qui est un fonds de hedge funds, permet aux investisseurs d'accéder avec un seul placement à des hedge funds et à des gestionnaires considérés par HSBC AM comme des fonds alternatifs de grande qualité. Le portefeuille pourra investir jusqu'à 85% de son actif dans la stratégie phare HSBC de hedge funds qui investit elle-même dans 28 fonds sous-jacents exposés à toute une gamme de stratégies alternatives (global macro, arbitrage, event driven, long-short equity) au niveau mondial, régional ou sectoriel. Son indice de référence sera le HFRI Fund of Funds Composite Index¹.

Grâce à son approche multi-stratégies, le fonds affiche une sensibilité au marché (bêta) inférieure à celle des classes d'actifs traditionnelles à long terme, présente un profil risque/rendement potentiellement plus élevé et minimise l'impact des phases de baisse des marchés, ce qui lui permet d'atténuer l'impact de la volatilité.

La création de ce FIA (Fonds d'investissement Alternatif) luxembourgeois fait suite au succès de la stratégie phare du fonds sous jacent lancée en 1996 (fonds domicilié à Guernesey) et qui a généré une performance nette annualisée de 7,34 % avec une volatilité annualisée de 5,35 % sur 29 ans (depuis la création en juin 1996 et le 31 janvier 2025).

Le HSBC GH Luxembourg Fund s'adresse aux investisseurs institutionnels et aux distributeurs en France, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Le lancement de ce fonds s'inscrit dans le sillage des bonnes performances de HSBC AM sur les actifs alternatifs, dont les encours sous mandat de gestion et de conseil s'élevaient à 73,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

¹ L'indice composé HFRI Fund Weighted est un indice mondial équilibré de fonds à gestionnaire unique qui rendent compte à la base de données HFR.

Tim Gascoigne, Spécialiste senior en investissement chez HSBC AM, a déclaré : « Avec l'incertitude persistante qui règne actuellement sur les marchés financiers, les investisseurs cherchent de nouvelles sources de performance et à accroître leur exposition aux classes d'actifs qui bénéficient généralement de la volatilité des marchés. Dans ce contexte, les hedge funds sont selon nous très utiles pour diversifier les portefeuilles sans pour autant compromettre leur performance.

Avec le HSBC GH Luxembourg Fund, nous renforçons encore notre offre en Europe, une expertise régulièrement réclamée par les clients de la région qui souhaitent s'exposer à des stratégies alternatives. Ce nouveau fonds possède selon nous les avantages pour répondre à cette demande en proposant des solutions d'investissement dans des hedge funds de qualité institutionnelle, qui devraient bénéficier du rayonnement mondial et des expertises d'investissement de HSBC AM. »

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré.

Article 6 SFDR : concerne les produits financiers qui ne font pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'ont pas un objectif d'investissement durable et qui ne répondent pas à la définition des articles 8 et 9.

Principaux risques

Les investisseurs faisant le choix des hedge funds doivent savoir que ces instruments peuvent être très spéculatifs et peuvent ne pas convenir à tous les clients. Plusieurs aspects essentiels sont à prendre en compte avant d'investir dans des hedge funds. Les risques spécifiques à ce type d'investissement sont notamment les suivants :

Réglementation

Le secteur des hedge funds est peu réglementé, la majorité des fonds étant domiciliés dans des juridictions offshores. En règle générale, les hedge funds sont considérés comme « non réglementés » et ne sont pas soumis aux mêmes niveaux de contrôle et de protection qu'un fonds d'investissement traditionnel. Un processus de due-diligence approfondi peut atténuer ces risques.

Plafonnement des rachats (Gates)

Lorsque les demandes de rachat à une date de négociation donnée sont beaucoup plus élevées que le niveau normal et que leur satisfaction totale met en péril l'équilibre à long terme du portefeuille, un mécanisme de plafonnement ou d'exécution partielle des demandes de rachat peut être mis en œuvre, généralement au prorata.

Cantonement d'actifs (*Side pocket*)

Parfois, certains actifs d'un portefeuille deviennent moins liquides et le gestionnaire du fonds doit isoler ces positions illiquides du portefeuille principal dans une « poche à part » (ou un véhicule ad hoc).

Liquidité

Les cycles de transaction des hedge funds sont généralement beaucoup plus longs que ceux des fonds d'investissement traditionnels. En fonction de la stratégie utilisée, un hedge funds ne peut autoriser des souscriptions et des rachats que sur une base mensuelle ou trimestrielle. En outre, certains hedge funds imposent de longues périodes de blocage, lors desquelles l'investisseur n'est pas autorisé à racheter ses parts avant une période de 6 mois, d'un an voire de 2 ans. Certains peuvent autoriser les rachats avant la fin de la période de blocage, mais en contrepartie d'une pénalité élevée.

Accessibilité

Les montants minimum d'investissement dans les hedge funds sont plus élevés que ceux des fonds d'investissement traditionnels. Les hedge funds restent souvent inaccessibles aux investisseurs ne pouvant pas investir entre 500 000 et 2 millions de dollars.

Transparence

De nombreux gestionnaires de hedge funds hésitent à publier régulièrement leurs positions, estimant que cela supprimerait le moindre avantage dont ils bénéficient par rapport à leurs concurrents. Cela peut se révéler problématique pour les investisseurs dans la mesure où il peut ne pas savoir avec certitude à quels titres, zones géographiques, marchés voire à quelles stratégies il sera exposé en investissant dans un hedge fund. Toutefois, les investisseurs de confiance qui ont noué de solides relations avec les hedge funds peuvent accéder à ces informations pour la majorité des fonds, ce qui permet un suivi approfondi de l'investissement.

Suspension des rachats

La suspension des rachats consiste à interrompre temporairement les sorties du fonds pendant une fenêtre de rachat donnée. Il s'agit d'une mesure plus poussée qu'un plafonnement (*gate*) car les opérations de négociation du fonds sont impossibles. Cette option est généralement utilisée dans des circonstances particulières, par exemple en cas de détérioration marquée et rapide des conditions de liquidité ou en cas de sorties massives du fonds, comme le départ d'un investisseur stratégique.

Défaillance du gestionnaire

Un certain nombre de hedge funds finissent par fermer ou faire faillite en raison de performances trop faibles ou de difficultés opérationnelles. Tout investisseur doit tenir compte de cette éventualité avant de s'engager et solliciter les conseils d'un professionnel pour minimiser le risque de défaut d'un hedge fund.

SRI (Summary Risk Indicator) : **3/7** - Le SRI (Summary Risk Indicator) est un indicateur global du niveau de risque du produit. L'échelle varie de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. Rien ne garantit que la notation restera la même et la classification peut varier à long terme. La note la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques. Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Informations Clés.

Contacts presse :

Agence Shan pour HSBC AM

Aurore CANTOT

06 09 96 00 70

aurore.cantot@shan.fr

Claire HILBERT

06 15 80 91 30

claire.hilbert@shan.fr

HSBC Continental Europe

Sophie Ricord

+33 (0) 6 89 10 17 62

sophie.ricord@hsbc.fr

Raphaële-Marie Hirsch

+33 (0) 7 64 57 35 55

raphaele.marie.hirsch@hsbc.fr

Note aux rédacteurs

Ce document s'adresse exclusivement aux journalistes. Il ne peut être distribué à d'autres personnes, qui ne peuvent s'en prévaloir dans une démarche d'investissement.

HSBC Asset Management

Il convient de désigner systématiquement HSBC Asset Management par son nom complet ou en tant que HSBC AM afin d'éviter toute confusion avec d'autres sociétés de services financiers.

HSBC Asset Management, la branche de gestion d'actifs du Groupe HSBC, investit pour le compte des clients de HSBC dans le monde (clientèle de détail, clients privés, intermédiaires, entreprises et institutions) au travers de mandats dédiés et de fonds collectifs. HSBC Asset Management permet aux clients de HSBC de saisir des opportunités d'investissement dans le monde entier grâce à un réseau international de bureaux implantés dans 20 pays et territoires, offrant des expertises mondiales associées à des analyses locales des marchés. Au 31 décembre 2024, HSBC Asset Management gérait 731 milliards de dollars d'actifs (hors HSBC Jintrust Fund Management Company Limited) pour le compte de ses clients.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site
<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr>

HSBC Global Asset Management est le nom commercial des activités de gestion d'actifs de HSBC Holdings plc.

HSBC Holdings plc

HSBC Holdings plc, maison mère du Groupe HSBC, est basée à Londres. HSBC répond aux besoins de clients du monde entier depuis ses bureaux implantés dans 58 pays et territoires. Avec 3 017 milliards de dollars d'actifs au 31 décembre 2024, HSBC est l'un des plus grands établissements bancaires et de services financiers au monde.

Communiqué de presse non contractuel, à caractère promotionnel destiné à des journalistes et ne doit pas être distribué à un public d'investisseurs non professionnel. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement. Toute souscription dans un OPC présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus et le cas échéant du Document d'Information Clé (DIC).

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Les anticipations, projections ou objectifs mentionnés dans ce document sont présentés à titre indicatif et ne sont en aucun cas garantis.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant : <https://www.assetmanagement.hsbc.fr//media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>. Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré.

HSBC GH LUXEMBOURG FUND géré par HSBC Alternative Investments Limited est un compartiment de HSBC Hedge Fund SA SICAV-RAIF, SICAV de droit Luxembourgeois. Avant toute souscription, les investisseurs doivent se référer au DIC du fonds ainsi qu'à son prospectus. Pour plus de détails sur les risques associés au fonds, les investisseurs doivent se référer au prospectus. Il est à noter que les parts de l'OPCVM n'ont pas été et ne seront pas commercialisées aux Etats-Unis ni dans aucun autre territoire, possession ou région sous leur juridiction. De même, elles ne pourront être proposées à un ressortissant des Etats-Unis que dans le cas où la transaction ne contrevient pas aux dispositions de la Loi relative aux Valeurs Mobilières (Securities Law).

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en mars 2025

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2025.

AMFR_2025_WHOLE_PR_0193. Expire: 31/12/2025